TL 2654

PRISONNIERS POLITIQUES

ATAÚRO

L'ilôt-prison de Ataúro est le centre de détention le plus connu. Selon un témoignage venu de Dili, il comptait 1236 détenus en janvier 1985. Le représentant indonésien cite le nombre de 1258 en février. Les parlementaires allemands qui ont visité Ataúro en février ont souhaité que ces détenus puissent, au plus vite, retourner vers leurs lieux d'origine, ce que les représentants indonésiens ont promis. Ces derniers disent, toutefois, que beaucoup de détenus ont manifesté le désir de rester à Ataúro. Ataúro est, de fait, l'unique local où le CICR maintient une présence et un service d'aide. Comme les représentants indonésiens eux-mêmes le reconnaissent (cf.intervention orale de l'ambassadeur Ali Alatas), la présence du CICR *"a été, et continue de l'être, une garantie pour le bien-être du peuple"*. Seuls les 1250 prisonniers de Ataúro ont cette garantie - on comprend alors que beaucoup d'entre eux manifestent le désir de rester à Ataúro.

La sortie de Ataúro ne signifie pas la liberté, mais souvent de nouvelles et plus mauvaises conditions de détention:

"Dans la 2e quinzaine d'octobre, à cause de la visite du Nonce Apostolique de Djakarta, 600 prisonniers politiques du District de Ainaro ont été retirés précipitamment de Ataúro et transférés dans la zone de Zimalai, sans pouvoir emmener ce qu'aux prix de nombreux sacrifices ils avaient acquis à Ataúro. Après que le paludisme eût décimé dans cette zone de nombreuses vies en décembre, ils furent de nouveau évacués chacun vers son local d'habitation, abandonnant le maïs déjà grand. C'est sans aucun doute une nouvelle tactique pour nous tuer.

"Les prisonniers politiques évacués de Ataúro en 1982 vers Cailaco, souffrent de la faim en ce moment car la production a été dévastée par les rats. Ils n'ont pas l'assistance de la Croix Rouge Internationale". (Lettre datée du 7 janvier 1985, d'un ex-chef du diocèse de Dili à Mgr.Lopes).

.../

/...

LOSPALOS - VISITE DE LA CROIX ROUGE INTERNATIONALE

À Lospalos il y a deux prisons politiques: Lospalos nº1,appelée aussi "prison de la mort", et Lospalos nº2.

Un prisonnier de la prison nº1 de Lospalos, Filipe da Costa, originaire de Muapitine, a réussi à s'échapper. Il a raconté que la Délégation de la Croix Rouge Internationale a été trompée par les autorités occupantes. Lui-même et 20 autres compagnons, en majorité des femmes, ont été retirés de la prison et accompagnés par des commandos, ont été cachés dérrière la residence du Commandant du Kodim pendant la brève visite de la délégation. Après le départ de la délégation ils furent de nouveau emmenés à la prison, où d'autres détenus leur racontèrent que des 'nangallas' indonésiens en civil avaient occupé leur place pour feindre que les prisonniers étaient bien traités. Les compagnons de Filipe da Costa lui racontèrent que les éléments de la Croix Rouge Internationale leur avaient demandé plusieurs fois s'ils voulaient dire quelque chose sur leur situation. Ils auraient bien voulu le faire mais la présence de leur bourreaux leur firent penser aux conséquences futures s'ils parlaient. Un de ses compagnons, Orlando Sol, demanda une cigarette pour ne pas parler.

AUTRES PRISONS

"La Comarca centrale de Dili est transformée en prison politique. Les prisonniers de droit-commun ont été transférés à la nouvelle prison de Becora.

Il y a d'autres prisons politiques dans tous les districts du territoire. Celle de Sae Lari, à Laga, est une des plus horribles et meurtrières du secteur Est."(Lettre datée du 7 janvier 1985, d'un ex-chef du diocèse de Dili à Mgr.Lopes).

.../

/...

J U G E M E N T S

Les représentants indonésiens à la 41e Session de la Commission des Droits de l'Homme ont affirmé devant la Commission que les prisonniers avaient droit à un procès selon la loi, que l'Etat leur fournissait une assistance légal et le droit de recourir des sentences à un tribunal supérieur; enfin les sentences seraient,selon l'ambassadeur A.Alatas, "relativement légères".

Nous possédons peu d'informations sur ces tribunaux. Selon Mgr.Belo, il s'agirait de tribunaux militaires, et le secret autour d'eux est tel que Mgr.Belo n'a pas réussi à *"savoir si ces tribunaux sont imparciaux"*, ni même *"s'il y a des avocats de la défense"* (lettre de Mgr.Belo à Mgr.Lopes, 16/2/84). Quant à la possibilité de recourir à un tribunal supérieur, aucun condamné ne semble l'avoir utilisée, ce qui nous amène à douter de cette possibilité ou, plus généralement, de la crédibilité qu'elle offre.

Enfin et surtout, et quelle que soit la qualité de ces tribunaux, le plus significatif est que moins de 100 personnes aient été jugées. L'immense majorité des personnes emprisonnées ne comparaît jamais devant un tribunal.

Quant aux sentences nous savons seulement que 42 timorais détenus à Cipinan (Java) totalisent 322 années de peines, qui varient de 17 ans à 3ans et 10 mois